

*A M. l'Archevesque de Lyon. Du 23 septembre 1685,
à Chambord.*

Comme il se pourroit faire que quelques religionnaires du Dauphiné voudroient se retirer à Genève, le roy aura bien agréable que vous fassiez garder les passages par où les familles de ce pays là pourroient passer pour y aller, et que vous me fassiez part en même temps des différents endroits par où il leur seroit possible de passer le Rhône.

Je suis, etc.

*A M. l'Archevesque de Lyon. Du 7 octobre 1685,
à Fontainebleau.*

Les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 du mois passé et 1^{er} de celui-cy, m'ont été rendues. S. M. auroit fort agréable que vous pussiez porter la plus grande partie des religionnaires de la ville de Lyon à se convertir par délibération ; mais si cela ne peut réussir, S. M. sera bien aisé, auparavant de vous donner ses ordres pour vous servir de troupes pour les y contraindre, d'avoir un mémoire du nombre de religionnaires quil y a dans la ville de Lyon, dans lequel ceux qui sont Suisses et Allemands soyent distinguez, combien parmy ceux-là il y en a de naturalisez et combien il y en a qui ne le sont point ; vous aurez agréable de me l'envoyer le plus tost que faire se pourra, cependant si le crédit que vous avez dans Lyon, joint à l'exemple de ce qui s'est passé en Dauphiné et en Languedoc, vous pouvoit mettre en estat d'en faire convertir par délibération la plus grande partie, rien ne seroit plus agréable à S. M. Je suis, etc.

*A M. l'Archevesque de Lyon. Du 18 octobre 1685,
à Fontainebleau.*

Le roy a appris avec plaisir, par l'addition que vous avez mise à la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 13 de ce mois, la délibération qu'ont prise les principaux religionnaires de la ville de Lyon, que S. M. attribue à vos soins, et m'a commandé de vous assurer quelle vous en sait beaucoup de gré. Je prends toute la part que je doibs à vostre satisfaction et suis toujours avec respect, etc.